

PLAN LOCAL D'URBANISME HABITAT ET MOBILITÉS



6.3.2 SECTEUR SOUMIS AU RÉGIME FORESTIER

AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
communautaire approuvant le PLUi-HM en date du :
11 décembre 2025



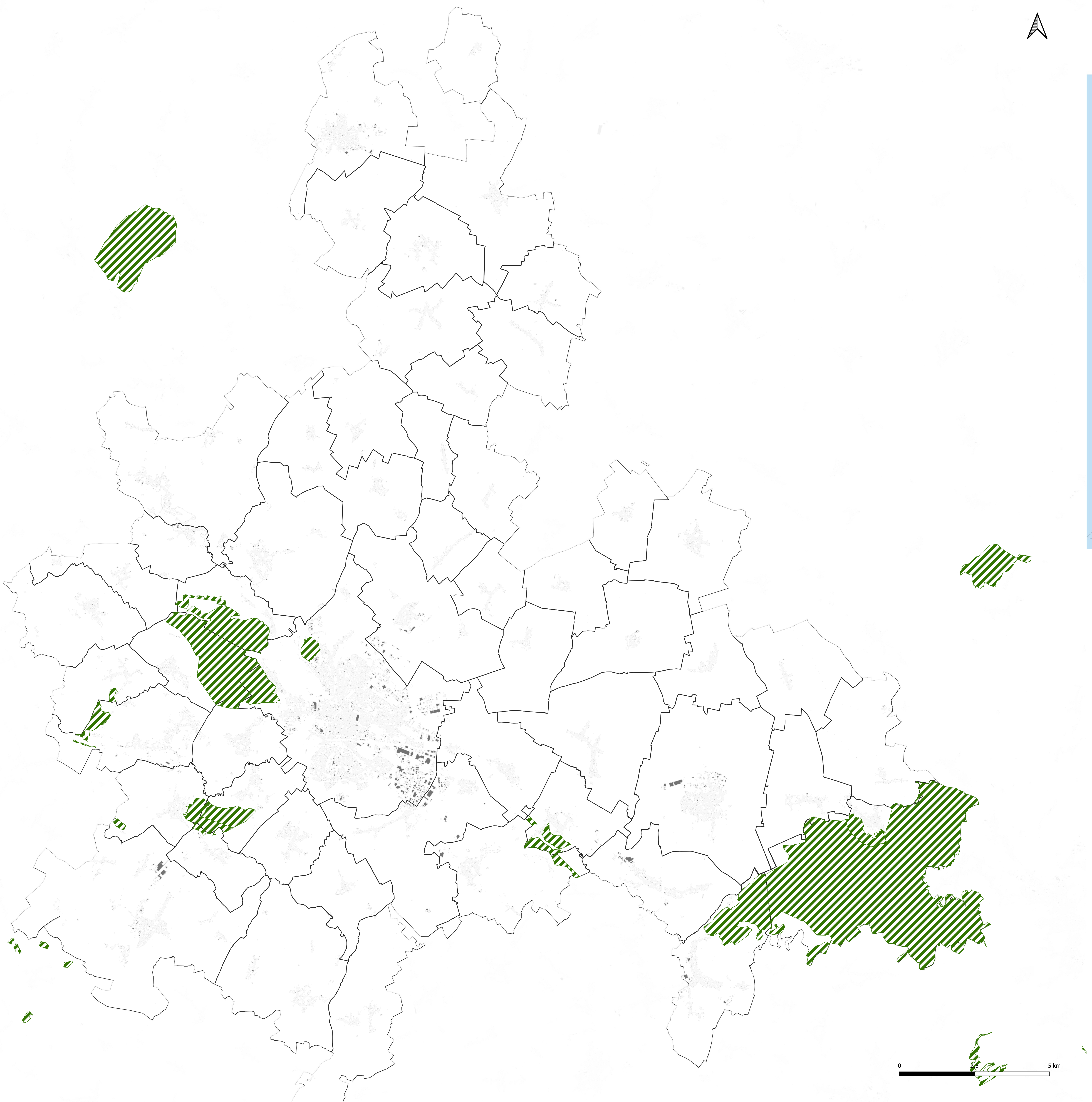
**PLAN LOCAL D'URBANISME
HABITAT ET MOBILITÉS**

**6.3.2 SECTEUR SOUMIS AU RÉGIME
FORESTIER**

AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
communautaire approuvant le PLUi-HM en date du :
11 décembre 2025

Cittànova



Bois et forêts soumis au régime forestier
Limites communales

0 5 km